



COMPTE RENDU

Comité Social d'Administration de Réseau Armée de l'Air et de l'Espace (CSA-R AAE)

03 mai 2023

Le directeur des ressources humaines de l'Armée de l'Air et de l'Espace, le Général Manuel ALVAREZ, a présidé le Comité social d'administration de Réseau de l'AAE. Etaient également présents le conseiller personnel civil (Monsieur BRUDY-SAINTEPES), le chef du bureau personnel civil (M. THENAISIE) et les autorités territoriales d'emploi (Mme AUTHIER, Mme CREUX, M. BONNAFOUS, Mme MADEC et M. PLANTE).

L'UNSA Défense était représentée par : Vital TRUCO, Nathalie ALBERTIN, Olivier BARROT et Karell ARNOULT.

ORDRE DU JOUR

- 1- Désignation du secrétaire adjoint du CSA R AAE,
- 2- Approbation du PV du CSA R du 03 mai 2023
- 3- Actualités de l'AAE
- 4- Ressources humaines
- 5- Communications diverses

Déclaration liminaire :

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs,

Nous sommes réunis pour un CSA à l'ordre du jour particulièrement chargé pour être étudié sur une seule matinée. Regrouper le CSA et la formation spécialisée sur une seule journée devait être tenté mais pour un vrai dialogue social ne devrait pas être renouvelé.

De ce fait, la déclaration liminaire de l'UNSA Défense sera volontairement concise.

A l'ordre du jour figurent notamment le plan famille 2 et l'organisation des BA 24.





L'UNSA est surprise que certaines mesures ne soient réservées qu'aux personnels militaires et espère que sur le terrain, les mesures seront réellement appliquées aux personnels civils.

L'organisation des BA 24 prévoit le remplacement des acronymes par des combinaisons (lettre + chiffre) afin de standardiser les appellations. Comment les personnels civils et militaires pourront-ils s'y retrouver avec des organisations qui changent aussi souvent ?

L'UNSA attend une communication locale rapide et efficace, 2024 étant très proche.

Concernant les autres sujets à l'ordre du jour, l'UNSA interviendra en séance.

Nous vous remercions pour votre attention.

Reprise de l'ordre du jour :

- 1 - Désignation du secrétaire adjoint du CSA R AAE :
Fo assure le secrétariat adjoint.
- 2 Approbation du PV du dernier CSA R datant du 03 mai 2023 : le PV est approuvé à l'unanimité
- 3 Actualités de l'Armée de l'Air et de l'Espace :
 - a. Présentation du plan famille 2 : Monsieur BRESSON (chargé de projet du plan famille 2) a présenté le plan famille 2 avec un focus sur son application aux personnels civils.

L'UNSA Défense a demandé des précisions sur certaines mesures et notamment sur celles impliquant Défense Mobilité. Le directeur de projet a reconnu que pour le moment Défense Mobilité n'était pas en mesure de soutenir les personnels civils. Il en est malheureusement ainsi pour de nombreuses mesures qui pourraient être étendues au personnel civil. L'UNSA Défense fera des propositions à la DRH-MD en ce sens.

- b. Organisation des Bases aériennes 24 : présentation de la nouvelle organisation qui concernera 20 bases aériennes dès 2024. Aucune communication au niveau national n'a été prévue par l'Armée de l'Air et de l'Espace. Les REO 2024 seront actualisés en conséquence.





L'UNSA Défense a attiré l'attention de l'Armée de l'Air et de l'Espace sur les agents qui vont changer de N+1. Si le changement s'opère au 1^{er} janvier 2024, il faudra être attentif au N+1 qui recevra l'agent en entretien professionnel.

c. Labellisation égalité/diversité :

Le label obtenu en 2022 devra être renouvelé en 2026 mais des audits intermédiaires sont prévus en 2024. Pour l'Armée de l'Air et de l'Espace, l'Ecole de l'Air et de l'Espace est concernée par cet audit intermédiaire.

4 Ressources humaines

a. Bilan des avancements des ouvriers de l'Etat :

Le bilan 2023 n'est pas consolidé puisque des essais n'ont pas encore été effectués.

Dorénavant, l'AAE présentera au CSA R de printemps le bilan de l'avancement des fonctionnaires de l'année N et celui des ouvriers de l'Etat de l'année N-1.

b. Apprentis :

Le nombre d'apprentis au sein de l'AAE est en constante hausse et réparti sur toutes les bases aériennes.

Les diplômes préparés par les apprentis au sein de l'AAE sont du niveau Bac à Master 2 et plus.

Il est à noter que 4 apprentis ont intégré le MINARM en qualité de militaire à l'issue de leur apprentissage (2 au sein de l'AAE, 1 au sein de l'Armée de Terre et 1 au sein de la Marine Nationale)

c. Complément indemnitaire annuel (CIA) RETEX 2023 :

Présentation des statistiques sur la répartition des attributions des CIA.

Le conseiller personnel civil précise que la DRHAAE peut être amenée à modifier le montant du CIA d'un personnel civil s'il y a incohérence entre le CREP et le montant attribué par la base aérienne.

Une note DRHAAE fixe les règles applicables aux bases aériennes.





d. Effectifs et télétravail :

La DRHAAE a présenté le plan de recrutement 2023 et l'état d'avancement de celui-ci. Il a aussi été précisé que dans le cadre du plan de recrutement, il est possible de positionner des agents en HRO pour permettre un tuilage avec un agent quittant son poste.

Sur le télétravail, 22% des effectifs de l'Armée de l'Air et de l'Espace bénéficient de télétravail, principalement en jours flottants.

La DRHAAE a aussi présenté la liste des postes de personnels civils vacants au sein de l'AAE. Les domaines les plus en tensions sont la maintenance terrestre, la maintenance aéronautique et la logistique. Pour tenter de pallier ces difficultés, la DRHAAE ouvre dès à présent des postes à l'Indemnité Temporaire de Mobilité.

Pour le plan de recrutement 2024, les priorités resteront les mêmes.

5 Communications diverses :

- a) Plan handicap et inclusion du ministère des Armées : déclinaison du plan du MINARM
- b) Cartographie des agents sous contrats décrits sur des postes pérennes : les contractuels représentent 6% des effectifs personnels civils de l'AAE
- c) Cartographie des postes à responsabilité et à haute responsabilité occupés par du personnel civil : 3 postes à haute responsabilité et 10 postes de responsabilité niveaux 15 et 16 sont occupés par des personnels civils
- d) Rappel de la réglementation sur les frais de mission et de stage et sur les astreintes et permanences

L'UNSA Défense regrette que si peu de poste à responsabilité ne soit ouvert au personnel civil. Cet état de fait ne permet pas aux personnels civils d'envisager un vrai parcours de carrière au sein de l'AAE.





CONCLUSION :

L'ordre du jour de ce CSA, condensé en une matinée, était très riche et certains sujets auraient pu être approfondis.

Néanmoins l'ensemble des échanges se sont déroulés dans un très bon état d'esprit. Les sujets tels que le plan famille et l'organisation des BA 24 ont permis aux représentants de l'Administration de prendre conscience de la marge d'amélioration au profit des personnels civils pour l'un et d'un besoin de communication pour l'autre.

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus CSA R :

Nathalie ALBERTIN, Vital TRUCO, Emmanuel AURAY,
Olivier BARROT, Karell ARNOULT et Pauline GRANDCOLAS
et/ou tous vos interlocuteurs et délégués locaux.

